



DECISION N° 5383/A/179/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2026 DU 1 JUIL 2026

Portant attribution de la Lettre Commande à passer après Demande de Cotation
N°001/DC/MINEDUB/CIPM/2026 du 27 avril 2026 relative à l'acquisition des équipements informatiques pour
la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) au MINEDUB.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

- Vu la Constitution du Cameroun ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu La loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°333/A/MINMAP/CAB du 27 décembre 2024 fixant le calendrier de migration vers la passation exclusive des marchés publics par voie électronique ;
Vu La Circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
Vu la Demande de Cotation n°001/DC/MINEDUB/CIPM/2026 du 27 avril 2026 relative à l'acquisition des équipements informatiques pour la conception assistée par ordinateur (CAO) au MINEDUB ;
Vu les nécessités de service ;

- DECIDE -

Article 1^{er} : La Lettre Commande de la Demande de Cotation susvisée est attribuée ainsi qu'il suit :

N°	INTITULE DU PROJET	LIEU D'EXECUTION	COUT TTC (EN FCFA)	ADJUDICATAIRE
1	Acquisition des équipements informatiques pour la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) au MINEDUB	Ministère de l'Education de Base /Yaoundé	31 899 375 (Trente un millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-quinze)	ETS SENGIS, Tél : 690 37 82 04/ 673 54 66 05

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM-MINEDUB
- Service des Marchés Publics
- Archives/Chrono
- Affichage

Yaoundé, le 01 JUIL 2026

Le Ministre de l'Education de Base
(Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante)



Pr. Laurent Serge ETOUNDI NGOA